pour aller dîner chez sa fille, et lorsqu'il revint, vers sept heures du soir, il trouva sa femme étendue près de la porte de sa chambre, ne donnant plus aucun signe de vie.

Un docteur a déclaré que la mort était due à une paralysie du cœur. Marie Vanderaghem était âgée de soixante-sept ans.

Les suites de l'ivresse. — C'est presque toujours l'ivresse qui produit les rixes qui éclatent journellement. Un ouvrier de la maison François Valcke, emballeur, rue Jules Deregnaucourt, nommé Jean D... était parait-il en état d'ivresse; lorsque les employés de la maison Valcke voulurent le faire sortir des magasins, Jean D... résista, les injuria et les menaça même de les frapper avec son couteau.

Deux agents, avertis, vinrent chercher Jean D..., pour le dépôt. Ils furent à leur tour traités de l... et f... ce qui valut à l'emballeur la rédaction d'un rapport en bonne et due forme.

Dans l'après-midi de dimanche, un chauffeur de l'usine à gaz, rue de Tourcoing, Eugène D..., qui avait aussi caressé la dive bouteille, était d'humeur si belliqueuse qu'il frappa le surveillant de l'usine et plusieurs autres ouvriers. Des agents ont conduit Eugène D... au dépôt.

Explosion d'une chaudière à Hem. — Samedi matin, vers huit heures et demie, alors que tous les ouvriers étaient au travail, une explosion formidable retentit, mettant en émoi toute la commune.

Immédiatement, la foule se porta vers la grande teinturerie de MM. Mulaton frères ; on apprit bientôt que la couverture de la chaudière qui sert au bouillage des cotons et qui ne pèse pas moins de 1,000 kilogrammes, rompant tous les écrous qui la retenaient, venait de sauter et avait été lancée à travers la toiture pour aller retomber dix mètres plus loin sur une autre toiture qu'elle traversa également.

On ne sait encore à quoi attribuer la cause de cette explosion, qui aurait pu amener de terribles conséquences. Soit que la chaudière ait été trop chauffée ou qu'un vice de construction existât, il n'a pas été possible de se rendre compte des causes de l'accident. Une expertise sera pour cela nécessaire.

Toutes les vitres de l'établissement ont été brisées et quelques maisons voisines ont eu aussi à souffrir de cette explosion.

Les dégâts sont très considérables et on les évalue à environ 45,000 francs.

Heureusement, il n'y a eu aucun accident de personne à déplorer ; seuls deux ouvriers ont été légèrement blessés.

Dictionnaire des professions. — Ce dictionnaire sert de guide pour le choix d'un état. Il indique les conditions de temps et d'argent pour parvenir à chaque profession, les études à suivre, les programmes des écoles spéciales, les examens à subir, les aptitudes et les facultés nécessaires pour réussir, les moyens d'établissement, les chances d'avancement et de succès, les devoirs !

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.

AVIS. — La librairie ALFRED REBOUX, *rue Neuve, 17, Roubaix*, se charge de la distribution, à domicile, des circulaires, tarifs, prospectus, lettres de faire-part, etc. Cette organisation nouvelle assurera aux clients de la maison un service bien fait et une grande économie.

La médecine moderne à la portée de tous. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui est appelé à rendre les plus grands services aux familles.

Écrit dans une langue claire et dans un style très simple, il comprend la définition des termes employés en médecine, la description des principales maladies du corps humain, et quelques moyens pratiques d'y remédier.

Il est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.

Maison G. Broer et Cie. — Voir l'annonce à la 4e page. 20819—42320

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). — **Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TISSAGE-FILATURE. — Les constructeurs ou fournisseurs de machines ou d'articles pour tissage, filature, doivent faire insérer leurs noms dresse, spécialités, dans l'*Agenda des industries textiles pour 1890*, petit livre utile, intéressant à consulter tous les jours de l'année, et qui sera adressé dans la France entière, à tous les INDUSTRIELS travaillant la laine, le coton, le lin, la soie, le jute : FABRICANTS, FILATEURS, RETORDEURS, TEINTURIERS, etc., etc. Envoyez sans tarder renseignements à l'éditeur A. REBOUX, à Roubaix. 20812—42321

TOURCOING

Elections au Tribunal de Commerce. — Voici le résultat du scrutin de ballottage du dimanche 22 décembre :

Inscrits, 1.427 ; votants, 273. — MM. Edouard Six, juge titulaire, 259 voix, élu; Denis Frys, juge suppléant, 252 voix, élu; Charles Pollet Caulliez, id., 254 voix voix, élu.

Caisse de Liquidation de Tourcoing. — On nous communique la note suivante :

« Par décision du conseil d'administration en date du 21 courant, la faculté accordée par l'article 16 des conditions générales d'enregistrer et de mettre en circulation à Tourcoing les filières acceptées par la chambre arbitale de Roubaix-Tourcoing, est prorogée jusqu'au renouvellement des types.

» Tourcoing, le 23 décembre 1889.

» Le directeur de la Caisse de Liquidation. »

Surtaxe d'octroi. — M. le ministre des finances a soumis, samedi, à la Chambre, un projet de loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1894 inclusivement, les surtaxes de 3 fr. 50 par hectolitre de vin et de 3 fr. par hectolitre d'alcool perçues à l'octroi d'Haubourdin.

Le concours de gymnastique de 1890. — Dans une récente réunion du comité central de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, il a été question du concours régional qui doit avoir lieu, à Tourcoing, dans le courant de l'année 1890.

Nous empruntons au *Carabinier-Gymnaste* la partie du compte-rendu qui a trait à cette question :

« M. Lenglet (le président), fait connaître à l'assemblée qu'il a reçu des Sociétés d'Arras, Béthune, Cambrai, Dompierre, Douai, Fontaine-au-Pire, Hautmont, Marcq-en-Barœul, Roubaix, des bulletins en faveur de Tourcoing ; en conséquence de ce vote et à raison de l'abstention des autres sociétés, la *Tourquennoise* est appelée à organiser la Xe fête régionale de l'*Association*.

» M. Dessauvages fait connaître que cette solennité aura lieu le 31 août et coïncidera avec la fête patronale.

» M. Gravet rappelle qu'en 1890 doit se tenir, avec la fête régionale, un concours exclusivement réservé aux Sociétés de l'*Association;* il donne lecture des art. 29 et suivants des statuts, concernant l'organisation de la fête-concours et la composition du jury.

» Sur la proposition de M. Deflandre, et en vertu de l'*art. 4 du règlement des fêtes et concours*, la Commission technique est chargée d'élaborer le programme du concours régional.

» M. Libouton ajoute que si le Comité d'organisation le juge bon, il pourra adjoindre à la fête-concours régionale, un concours national ou un concours international.

» M. Dessauvages fait savoir que, dans sa dernière réunion, la *Tourquennoise* a désigné M. Frère comme directeur de la fête. Une subvention de 15.000 francs a été sollicitée du Conseil municipal et la demande, admise en principe, a été renvoyée, pour rapports et avis, à trois commissions municipales qui vont se réunir incessamment.

» La municipalité aurait l'intention de donner, avec la fête de gymnastique, un festival de musique et un concours de pompes.

» *Sur les observations*, contraires à ce projet, de plusieurs membres du Comité central, M. Frère dit que les deux réunions de pompiers et musiciens auront probablement lieu à la Pentecôte. »

La fête de « la Tourquennoise ». — La première fête d'hiver a été, pour la Société municipale de gymnastique et d'armes, l'occasion d'un double succès, succès d'affluence et succès d'exécution.

La salle de la rue du Casino, malgré ses vastes proportions, était complètement garnie et le public nombreux qui a assisté à la fête en aura certainement conservé un agréable souvenir.

Tout en laissant une large place à la partie gymnique, le programme comportait aussi des intermèdes musicaux très heureusement choisis. La Musique municipale avait bien voulu prêter son gracieux concours et elle a exécuté, avec tout le talent qu'on lui connaît maintenant, la *Schiller Marsch* de Meyerbeer et l'ouverture *La Bohémienne*, de Balfé.

Les Compagnons Mandolinistes, une *estudiana* du meilleur crû, s'est fait applaudir et bisser à bon droit : c'est vraiment charmant et tout à fait original cette musique en *pizzicato* des mandolines et des guitares.

Quant à notre spirituel *Broutteux*, M. Watteeuw, il n'est plus d'éloges, bien mérités d'ailleurs, qui ne lui aient déjà été donnés : une mention spéciale *cependant pour son récit de la bataille de Waterloo.*

Nous avons laissé pour la fin les organisateurs mêmes de la fête. Nos meilleures félicitations pour la façon réellement remarquable dont il ont exécuté leurs exercices sous la direction de leur excellent moniteur-chef M. Bouchery.

Mouvements d'ensemble, travail en section aux appareils, assauts de boxes et d'escrime, tout a parfaitement réussi et a soulevé les applaudissements unanimes des spectateurs.

En résumé, très belle fête à porter à l'actif de notre société de gymnastique.

Pendant la fête une quête a été faite en faveur des blessés militaires.

L'exécution de « l'Océan » de Louis Rosoor. — Le concert donné samedi soir à Tournai, dans la salle de la halle aux draps, a été pour *notre concitoyen, M. L. Rosoor, un véritable triomphe.* Exclusivement composé des œuvres musicales de l'éminent directeur des orphéonistes *Crick-Siiks*, le programme comportait une ouverture symphonique, un Noël avec accompagnement d'orchestre, une sacate pour violon et piano et enfin l'*Océan*, ode symphonique interprétée par 150 exécutants, intrumentistes, et choristes.

Le succès a été complet, éclatant et bien mérité; Cette ode-symphonie est écrite de main de maître; d'une puissante orchestration, elle est aussi pleine d'une inspiration personnelle qui soutient l'intérêt jusqu'à la fin. C'est la consécration d'un talent mûri par l'étude et l'expérience.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, les appréciations des journaux artistiques de Bruxelles, dont les représentants ont emporté de cette œuvre la meilleure impression. Un public d'élite les a déjà devancés en faisant à l'auteur de l' « Océan » une ovation enthousiaste.

Nous espérons qu'on exécutera bientôt cette ode-symphonique à Tourcoing, sous la direction de l'auteur.

Montre en or perdue. — Une montre en or a été perdue samedi soir, dans le trajet de l'Hôtel-de-Ville au chemin du Flocon. Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la remettre au secrétariat de la Mairie. Bonne récompense.

Le vol de Mouveaux. — Nous avons omis hier dans la relation du vol de la pièce de 40 fr. en or, une circonstance des plus caractéristiques : le chien de la maison a été trouvé baillonné avec un tablier et attaché à une chaise.

LILLE

Le conflit administratif. — Le conflit administratif est entré dans la période aiguë ; les journaux opportunistes demandent maintenant la révocation immédiate de M. Saisset-Schneider.

Le *Petit Nord* entre en ligne à son tour et somme les successeurs de MM. Basquin, Faucher et Thibaut de ne point accepter les places qui leur ont été offertes :

» On nous affirme que Wilm et Dubernard, qui sont des fonctionnaires, ont obéi en quelque sorte à un ordre qui leur était donné et qu'ils sont décidés à renoncer d'eux-mêmes aux postes où on les a bombardés, dès qu'un nouveau préfet leur aura rendu la liberté. »

Le *Petit Nord*, qui est évidemment le confident de l'opinion publique, leur annonce que cette opinion les jugerait sévèrement s'ils persistaient à rester.

« Leur situation d'ailleurs serait impossible, pour ne pas dire ridicule, après le départ certain du préfet. Ils tiendraient, eux républicains, leur nomination d'un fonctionnaire frappé par le gouvernement pour avoir méconnu les intérêts de la République en prononçant des *révélations* injustifiées.

Révélations, c'est pour avoir fait des révélations que M. Saisset-Schneider va être frappé.

C'est peut-être une coquille, mais avouez qu'il y a parfois des coquilles qui ont de l'intelligence.

*
* *

Nous recevons d'un de nos correspondants de Paris, l'importante dépêche que voici, au sujet du conflit entre la préfecture du Nord et la mairie de Lille :

« Paris, 22 décembre.

« Je puis vous assurer qu'aucune décision ferme n'a encore été prise au sujet du maintien ou du déplacement de M. Saisset-Schneider, préfet du Nord. M. Constans est très embarrassé et paraît tiraillé dans les sens les plus opposés.

» D'une part, en effet, MM. Testelin, Merlin et Géry Legrand ont fait auprès des pouvoirs publics une manifestation des bonnets à poil. Le gouvernement voudrait bien être agréable à M. Merlin, qui a rendu des services dans le procès de la Haute-Cour, services qu'il faut payer d'une façon ou d'une autre.

» Mais d'autre part, M. Pierre Legrand continue à soutenir fortement « son préfet », et la plupart des chefs du parti républicain, en dehors de l'arrondissement de Lille, partagent son avis sur ce point. MM. Werquin et Emile Moreau s'agitent également et déclarent qu'il ne s'agit dans l'espèce que d'une intrigue formée par le parti opportuniste lillois. Enfin plusieurs députés, auxquels M. Saisset-Schneider, a prêté un si utile concours, demandent son maintien.

» M. Saisset-Schneider lui-même se défend et il a bec et ongles ; il aurait, dit-on, fait connaître au ministre certains faits absolument fantastiques à la charge de l'administration municipale de Lille. Ces faits seraient d'une telle nature que, infailliblement, un jour ou l'autre, ils éclateront et produiront une impression énorme. Or, raisonne M. Saisset-Schneider, si le gouvernement prend l'initiative de dévoiler ces faits, sans doute les opportunistes du conseil seront finis pour longtemps, mais il nous sera possible de faire arriver à la mairie d'autres républicains d'une nuance un peu plus accentuée, mais toujours républicains. Au contraire, si nous refusons la lumière, ce sont les conservateurs qui bénéficieront seuls de la situation. Dans l'intérêt même de la République, il faut agir contre le conseil municipal.

» Quant aux députés de la droite, il n'ont pas été consultés, vous le pensez bien; mais plusieurs d'entre eux estiment que si, au point de vue lillois, le maintien de M. Saisset-Schneider peut créer des divisions locales chez nos adversaires, son départ, au point de vue général, ne pourra être considéré que comme une mesure d'apaisement. M. Saisset-Schneider avait terrorisé le département et nos amis, surtout ceux des campagnes se sentiront délivrés quand il aura quitté Lille.

» Somme toute, aucune décision n'a été prise; les malins croient que le gouvernement cédera aux injonctions des opportunistes. »

On lit dans la *Patrie* de dimanche soir :

« On dément, place Beauveau, qu'il soit question du changement du préfet du Nord, comme plusieurs journaux l'ont annoncé. »

Les élections consulaires (2e tour), ont donné les résultats suivants :

Inscrits : 3173 ; votants : 127.

Ont été élus : président, M. Leblan, 114 voix.

Juges, MM. Ozenfant, 116 voix; Ch. Bosquet, 116; Henri Wargny, 114; Alfred Thiriez, 116;

Juges suppléants, MM. Maxe Faucheur, 116 voix; Albert Crespel, 115.

CONCERTS & SPECTACLES

Blanc-Seau. — *Le concert* organisé par la 336e section des *Prévoyants de l'Avenir*, pour le dimanche 29 décembre, dans la grande salle de l'école des garçons, au Blanc-Seau, sera donné, comme les années précédentes, au *bénéfice des pauvres*.

NORD

Douai. — *Cour d'appel.* — M. Jules Marvillet, le nouveau substitut du procureur général remplaçant M. Dagallier, est né en 1855. Il a donc 34 ans.

Il est entré dans la magistrature, en 1881, comme substitut à Saint-Claude. En 1882, il passa au tribunal de Lons-le-Saulnier, en la même qualité. Il fut nommé procureur de la République à Péronne, en 1883, mais, quelques jours après, envoyé à Louviers. Du parquet de cette dernière ville il fut, en 1885, transféré, avec les mêmes fonctions, à celui d'Evreux qu'il quitte pour venir à la Cour de Douai.

L'ordination de Noël. — Hier matin ont été ordonnés prêtres par Sa Grandeur Mgr Thibaudier :

MM. Edmond Liagre, d'Armentières ; Etienne Dumortier, d'Halluin ; François Lacomblez, de Forest ; Julien Motte, de Wattrelos ; Jules Boulangue, d'Aubry ; Nestor Delcourt, de Romeries ; Clément Leuglain, de Rosult ; Victor Maroille, de Saint-Amand ; Georges Robert, de Bertry, Gabriel Serien, de Saint-Sylvestre-Cappel ; Désiré Demarécaux, de Bachy; Augustin Hanscoote, de Dunkerque.

Jean-Baptiste Dubois, de Mons-en-Pévèle; Pierre Poumaere, de Merckeghem; Charles Lemaire, de Thun-Levêque; Jules Alexandre, de Steenbecque; Charles Coeman, d'Aertrycke; Arthur Dewynter, d'Eringhem; Louis Lootgreter, d'Arnèke; Auguste Pionnié, de Seclin; Auguste Rollier, de Wormhoudt; Cyrille Vandierdonck, d'Halluin; Jean-Baptiste Lucidarme, de Doulieu; Achille Dehaut, de Boeschèpe.

Une disparition mystérieuse à Bouchain. — On annonce de cette ville que le nommé Jules Brillet, receveur des hospices et un des gros bonnets du parti radical, serait disparu depuis jeudi matin.

Les détails manquent encore sur les causes de cette disparition.

Ce Jules Brillet, qui a un peu fait de tout, avait pris, pour échapper à la conscription en 1870, un engagement décennal comme instituteur adjoint; il va sans dire qu'une fois son engagement expiré, il revint dans sa ville natale où il acheta la charge de greffier de la justice de paix qu'il ne put conserver pour différentes causes.

Ne sachant de quel bois faire flèche, il s'établit lors cabaretier, fut nommé membre du conseil municipal qui en ce moment là était entièrement radical, et, peu de temps après, la place de receveur de l'hospice de Bouchain étant devenue vacante par la mort du regretté M. Cogé, le conseil municipal proposa Brillet et le préfet s'empressa d'agréer cette désignation.

Le drame de Bersée. — Vendredi on a apporté au greffe du tribunal de Lille, sur l'ordre de M. de Liscouët, juge d'instruction, un tronçon de la branche de l'arbre sous lequel était blotti le braconnier qui a tiré sur Arthur Merlio, le fils du garde-bois de Bersée.

On va extraire de cette branche des grains de plomb qui s'y trouvent afin de les comparer avec ceux de la cartouche qu'on a découverte dans la poche de l'accusé Brisacq.

On a également apporté au greffe un fusil et des plombs qui ont été saisis au domicile de Louis Lespagnol, cultivateur à Faumont, hameau du Boujeon.

L'enquête continue activement et l'on espère qu'elle sera bientôt terminée.

Wignehies. — Une épouvantable explosion s'est produite mercredi soir vers 9 heures et demie, à l'usine à gaz de Wignehies, appartenant à MM. Capron et Cie.

Trois ouvriers étaient occupés à faire passer le gaz d'un épurateur dans un autre, quand celui-ci a éclaté. L'explosion a fait sauter la toiture de l'usine, occasionné un incendie, et, en même temps, blessé grièvement les ouvriers.

Richet Camille, 46 ans, et Cardot Valery, 40 ans, ont les mains et la tête brûlées fortement ; quant à Cardot Paul, 28 ans, il a de plus les reins et les jambes brûlés. On les a transportés à l'hospice de Wignehies ; le docteur Debouzy, appelé auprès d'eux, craint que les blessures du dernier ne soient mortelles.

Grâce à la prompte arrivée des pompiers l'incendie a été conjuré. On ignore encore les causes de l'accident, mais on a tout lieu de supposer qu'il est dû à un fort échappement de gaz de la cloche du réfrigérant; ce gaz se sera enflammé à un bec placé dans la salle des cornues. Les victimes de l'accident disent n'avoir vu qu'une flamme.

Les pertes s'élèvent à environ 10,000 francs et sont couvertes par une assurance de 85,000 ; les ouvriers, eux aussi, sont heureusement assurés.

BELGIQUE

Bruges. — Samedi matin, Mgr l'évêque de Bruges a procédé aux ordinations suivantes : Prêtres : MM. Alb. Krelly, d'Ostende ; Edm. Denys, Roulers ; Aimé Dierick, Iseghem ; Flor. Van den Berghe, Roulers ; Hen. Van de Sompele, Wielsbeke; Val. Van de Velde, Sont-St-Amand, et Frère Ambroise, de Borgerhout, capucin.

Bruxelles. — *Une nouvelle caserne.* — La prison des Petits-Carmes va être transformée en caserne. Elle sera habitée par une partie du régiment des grenadiers. L'ancien hôpital militaire situé au bas du palais de Justice va être approprié pour servir à la détention des prisonniers de passage et des vagabonds.

Audacieuse et habile escroquerie. — Un bijoutier du centre de la ville reçut hier la visite d'un monsieur convenablement vêtu, qui lui acheta des bijoux pour une valeur de 680 francs.

L'inconnu pria la dame du bijoutier de l'accompagner à son hôtel, rue du Marché, pour montrer les bijoux à son père qui était malade au lit.

Arrivé à l'hôtel, l'acheteur pria Mme X... de s'asseoir un instant et alla frapper à la porte d'une pièce adjacente. Puis il revint auprès d'elle et alluma une cigarette.

Au bout de cinq minutes, n'ayant pas reçu de réponse, il ouvrit la porte et dit à haute voix : « Papa, la dame du bijoutier est là pour montrer les bijoux. » Puis il entra dans la chambre et fit semblant de causer avec une personne qui s'y trouvait.

« Madame, dit-il en revenant auprès de Mme X.... mon père est trop malade pour pouvoir se lever. Confiez-moi les bijoux, je vous les remettrai à l'instant. »

Sans méfiance aucune, Mme X... remit les bijoux et attendit la décision de l'acheteur.

Cinq minutes, dix minutes se passèrent, mais personne ne revint. C'est alors qu'elle se décida à entrer dans la pièce voisine et constata, à sa grande stupéfaction, qu'elle était vide. L'audacieux filou était sorti par une autre porte.

La veille, il avait tenté de commettre la même escroquerie, mais son truc avait été déjoué.

Triste accident militaire à Louvain. — On écrit de Louvain, 21 décembre :

« Il n'est question en ville que d'un décès qui se serait produit dans la garnison dans de tristes circonstances.

» Nous racontons les faits, sans pouvoir les affirmer, tels que le bruit public les rapporte.

» Il y a eu vendredi huit jours, un soldat du 10e de ligne, se sentant malade, se rendit chez son supérieur et demanda à être envoyé à l'hôpital militaire.

L'officier lui refusa l'autorisation demandée et le fit plonger dans un bain froid.

» Lundi matin le soldat était mort. »

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 21 et 22 décembre 1889

			VERSEMENTS :			
Roubaix	Samedi	146	déposants	45	nouveaux	19,632 »»
	Dimanche	121	»	31	»	22,501 »»
Lannoy	»	19	»	2	»	1,838 »»
Croix	»	8	»	0	»	3,392 »»
Wattrelos	»	7	»	2	»	2,085 »»
Totaux		391		80		49,483 »»
			REMBOURSEMENTS :			
Roubaix	Samedi	18	rembour.		effectués	14,188 50
	Dimanche.	61	»		»	18,454 74
Lannoy	»	7	»		»	3,175 73
Croix	»	3	»		»	2,010 ..
Wattrelos	»	7	»		»	1,345 ..
Totaux		93				39,173 97

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix, par MM. L. Mullier-Delattre, et Victor Despature, directeurs. MM. Leplat-Dewavrin et Edouard Tettelin, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. Alphonse Toulemonde; à Croix, par MM. Adolphe Nedonsel et Jules Delescluse; à Wattrelos, par MM. Delmarre-Dupont et Achille Castel. *Tous gratis.*

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/4* (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2*, les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FRÉMONT.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Henri PARENT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri PARENT, fabricant de toiles, conseiller municipal, délégué cantonnal d'instruction primaire, décédé subitement à Lys-lez-Lannoy, le 20 décembre 1889, dans sa 54e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 10 heures, en l'église de Lys-lez-Lannoy.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, près de la Gare, à 9 h. 3/4.

Les personnes qui, par omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont invitées à assister aux Funérailles de Monsieur Séraphin VANDEN HEEDE, horticulteur, à Saint-Maurice-lez-Lille, 111, rue du Faubourg de Roubaix, qui auront lieu le mardi 24 du courant, à 10 heures, en l'église de Saint-Maurice-Lille (extra-muros). — L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 heures 3/4. — De la part de toute sa famille. 20959

Les amis et connaissances de la famille DELIGNY-BRIET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Alfred-Henri-Adolphe DELIGNY, décédé à Roubaix, le 22 décembre 1889, à l'âge de 5 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le mercredi 25 courant, à 2 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Descartes, 1.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 24 décembre 1889, à 9 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-François AGACHE, ancien bedeau de l'église Notre-Dame, époux de dame Agnès PARENT, décédé à Roubaix, le 19 novembre 1889, dans sa quatre-vingt-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

L'ex-curé Boudes

Rodez, 21 décembre. — Après une courte délibération, le jury rapporte un verdict sans circonstances atténuantes.

Boudes est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Une foule énorme se presse autour de lui, à la sortie du Palais, siffant, hurlant et criant : « A mort ! A la guillotine ! »

Les gendarmes et la troupe ont toutes les peines du monde à maintenir l'ordre et à protéger le condamné.

CHOSES ET AUTRES

Deux Marseillais, qui s'étaient perdus de vue depuis quelque temps, se rencontrent sur la Canebière :

— Et d'où sortez-vous ?

— Ze viens de faire le tour du monde !

— Té ! et moi aussi.

— Tiens, c'est prodigieux ; ze ne vous ai pas rencontré !...

*
* *

La servante Ambroisine ayant cassé quelques douzaines d'assiettes, brisé une statuette antique et démoli plusieurs pendules, sa maîtresse se décide à lui donner son congé.

— Ma chère enfant, lui dit-elle, je m'intéresse à vous; mais enfin, vous me faites trop de dégâts... Je suis forcée de vous remercier...

— Y a pas de quoi, madame !

CAPSULES GUYOT. — Deux ou trois capsules Guyot, à chaque repas, guérissent ou soulagent en peu de jours les rhumes négligés, bronchites chroniques, le catarrhe, l'asthme, la phthisie. — Capsules Guyot véritables, 2 fr. 50 le flacon. — Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies. 20888

A. BOUTRY, ENTREPR
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du 22 décembre.* — Germaine Inglebert, rue des Longues-Haies, 173. — Marie Masquelin, rue des Longues-Haies, cour Frère, 2. Louis Vanhoutte, rue du Tilleul, 8. — Alphonse Vandenberghe, rue d'Iéna, 4. — Emile et Henri Wilerval, jumeaux, rue Saint-Louis, maison Screpel, 2. — Georges Bossut, rue Jacquart, 90. — Olivier Thoeld, rue de Wasquehal, 40. — Lise Renau, rue Galvani, 50. — Henri Dubrunfaut, rue de Barbieux, cour Grimonprez, 20. — Georges Wychuyse, rue Bernard, cour Demarcq, 7. — Clémence Parent, rue Blanchemaille, 80. — Louise Duponchel, rue de Lannoy, 226. — Marguerite Smitz, rue Blanchemaille, cour Duquenne. — *Publications de mariages.* — Jules Deruytere, 29 ans, tisserand, boulevard de la République, et Aurélie Defannoy, 23 ans, repasseuse, rue de la Chaussée, 15. — Alphonse Depoorter, 23 ans, boucher, rue Saint-Laurent, 11, et Elise Robert, 21 ans, sans profession, rue Delattre, 15. — Justin Lerouge, 26 ans, apprêteur, rue du Tilleul, cour Boxon, et Léonie Delattre, 29 ans, redoubleuse, rue Fabert, 10. — Gustave Debel, 24 ans, cordon-

MARCHÉS A TERME

Cours du 23 Décembre 1889

LAINES PEIGNEES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	6.27 1/2	6.27 1/2	6.07 1/2	6 07 1/2	5.95 »	5.95 »	6.35 »	6.35 »	6.12 1/2	6.12 1/2	6.40 »	6.40 »
Février	.... »	.... »	6.12 1/2	6.12 1/2	5.85 »	5.90 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	6.02 1/2	6.05 »	6.40 »	6.40 »
Mars	.... »	.... »	6.02 1/2	6.07 1/2	5.85 »	5.875 »	5.80 »	5.80 »	6.35 »	6.35 »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »
Avril	.... »	.... »	6.00 »	6.05 »	5.80 »	5.85 »	5.80 »	5.80 »	6.35 »	6.35 »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »
Mai	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	5.75 »	5 80 »	5.80 »	5.80 »	6.35 »	6.35 »	6.00 »	6.00 »	6 35 »	6.32 1/2
Juin	.... »	.... »	5.97 1/2	6.00 »	5.75 »	5 80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.30 »
Juillet	.... »	.... »	5.97 1/2	6 00 »	5.75 »	5 80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	.... »	.... »
Août	.... »	.... »	5.97 1/2	6 00 »	5.75 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	.... »	.... »
Septembre	.... »	.... »	5 97 1/2	6.00 »	5.75 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	.... »	.... »
Octobre	.... »	.... »	5.97 1/2	6.00 »	5.75 »	5 80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Novembre	.... »	.... »	5.95 »	6.00 »	5.75 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	6.37 1/2	6.35 »	6.10 »	6.10 »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »	6.12 1/2	6.15 »	6.40 »	6.40 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne du Havre) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres PRIMA BONNE COURANTE 36 0/0 — Cours de la veille matin	soir	Cours du jour matin	soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres PRIMA COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	183 1/2	183 1/2	183 1/2	183 1/2	176 »	176 »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	180 »	180 »	180 »	175 »	175 »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	179 »	179 »	178 1/2	178 1/2	174 »	174 »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	179 »	179 »	178 1/2	178 1/2	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	178 »	178 »	178 »	178 »	... »	... »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	178 »	178 »	178 »	178 »	... »	... »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	179 »	179 »	179 »	178 »	... »	... »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	178 »	178 »	178 »	178 »	... »	... »
Septembre	.. »	... »	... »	... »	.. »	... »	.. »	... »	178 »	178 »	178 »	178 »	... »	.. »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	178 »	178 »	178 »	178 »	... »	... »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.. »	... »	... »	... »	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	195 »	195 »	195 »	195 »	176 »	176 »

FEUILLETON DU 24 DÉCEMBRE 1889 — 2

LA CONFESSION D'UN PERE

Par VICTOR FOURNEL

II

Les quatre premiers mois de notre mariage furent un bonheur que je n'essayerai pas de décrire. N'y eût-il jamais eu dans ma vie que ces quatre mois et ceux qui les avaient immédiatement précédés, ils suffiraient pour que je n'eusse à envier personne. Je n'y puis penser sans que, du milieu de mes souffrances présentes, mon cœur se fonde de reconnaissance envers Dieu. Les pess